

Les personnels d'Éducation et d'Enseignement
Les sections syndicales SNES et SNEP FSU
Les représentants de parents d'élèves
Lycée R. Rolland
94 Ivry-sur-Seine

À Ivry-sur-Seine, le 21 février 2017

à Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil
s/c de Mme Lammens, Proviseure du Lycée R. Rolland

Objet : Moyens insuffisants

Madame,

Après avoir étudié la dotation dévolue à notre établissement pour la rentrée 2017, nous, parents d'élèves et personnels d'enseignement et d'éducation du lycée Romain Rolland, souhaitons attirer votre attention sur les points suivants qui suscitent notre vive inquiétude.

L'enveloppe globale de 1410 heures qui nous est proposée cette année nous paraît de toute évidence très insuffisante. En effet, cette dotation horaire n'augmente que de 35 heures (soit de 2,55%) alors que 63 places supplémentaires sont prévues pour la rentrée 2017, ce qui représente une augmentation d'effectifs de 6,47%. Ainsi, le taux d'encadrement (H/E) passe de 1,41 en 2016 à 1,36 en 2017. Cette augmentation de 35 heures est nettement inférieure aux moyens minimums nécessaires à l'ouverture d'une nouvelle terminale STMG ainsi qu'aux augmentations de capacité prévues dans deux premières ES et une terminale ES. Il est évident qu'une telle diminution de moyens va impacter les conditions d'apprentissage et la réussite des élèves. Cette pénurie serait d'autant plus dommageable que le profil des élèves accédant à la classe de première change - le redoublement étant devenu exceptionnel - et nécessite davantage d'accompagnement.

De plus, la capacité proposée en première nous semble insuffisante compte tenu de la création d'une treizième classe de seconde en fin d'année scolaire 2015-2016. L'ouverture tardive de nouvelles places en première perturberait la préparation de la rentrée et nous souhaitons que soit anticipé ce problème de structure qui ne manquera pas de se présenter.

En terminale STMG, la proposition que l'effectif d'une classe soit porté à 30 élèves ne nous paraît pas judicieuse. En effet, le fort taux de réussite des élèves de cette filière dans notre lycée découle de toute évidence des conditions d'apprentissage dont ils bénéficient. Nous demandons donc que la capacité de nos classes de STMG soit maintenue à 24 élèves. En tout état de cause, les équipements du lycée ne permettent pas d'accueillir plus de 24 élèves pour les disciplines spécifiques en salle multimédia.

Comme chaque année, les options littéraires, artistiques et sportives, qui font la richesse de notre établissement, sont menacées par cette DHG insuffisante, alors que certaines, malgré de lourds effectifs opèrent déjà des regroupements entre niveaux.

Le nombre d'heures/postes proposé (8h de plus qu'en 2016-2017) est de toute évidence bien en-deçà des besoins. Afin de garantir la stabilité des équipes, nous demandons également les créations de postes nécessaires dans les disciplines concernées : un poste en anglais (46h hors postes), un en histoire-géographie (46,5h hors postes), deux en mathématiques (68h hors postes) et un en économie-gestion (44h hors postes).

Nos effectifs continuent à augmenter depuis cinq ans – 748 élèves en 2012-13, 1036 attendus en 2017-2018. Une dotation supplémentaire de moyens pour la vie scolaire et le CDI est nécessaire pour accompagner cette hausse. Nous demandons en particulier un poste supplémentaire de CPE et un deuxième poste de professeur documentaliste pour permettre une ouverture du CDI sur l'ensemble de l'amplitude horaire de l'établissement.

Nous constatons donc que cette proposition de DHG est de nouveau insuffisante pour dispenser les enseignements auxquels les élèves ont droit et que l'Éducation nationale s'est engagée à leur assurer. Nous évaluons à quinze le nombre d'heures indispensables pour un fonctionnement dans des conditions acceptables.

En raison de ces inquiétudes, nous sollicitons une entrevue auprès de vos services, dès que possible.

Veillez recevoir, Madame, l'expression de notre respectueuse considération.